

Chambres d'Agriculture – Jeunes Agriculteurs de SUD - PACA

Manifeste pour l'installation en agriculture et la transmission des exploitations en région SUD - PACA

Préambule :

Le défi démographique auquel le secteur agricole sera confronté dans les dix prochaines années est immense en région SUD - PACA. L'âge moyen des exploitants agricoles s'élève à plus de 52 ans et près d'un agriculteur sur deux n'a pas de succession identifiée. Si la diminution du nombre des exploitations est endiguée dans les départements alpins, on ne renouvelle en moyenne qu'une exploitation sur deux dans les autres départements. Au cours des dix prochaines années dix mille exploitations changeront de mains en région SUD - PACA.

Dans le même temps, la région SUD - PACA bénéficie d'une forte attractivité auprès des candidats à l'installation. Les Chambres d'Agriculture accueillent chaque année mille cinq cents porteurs d'idées et de projets.

Le renouvellement des générations d'agriculteurs s'affirme, dès à présent, comme un enjeu majeur de politique agricole.

Agir dans ce domaine nécessite de mener une action volontariste en faveur de l'installation durable de tous les candidats, conjuguée à un travail de fond à destination des cédants pour les encourager à transmettre leur exploitation.

Les actions conduites contribueront, ainsi, au maintien dans les territoires de la région SUD - PACA d'une agriculture à taille humaine, forte d'exploitations agricoles vivables et transmissibles dont l'activité s'inscrit dans le respect des principes du développement durable.

Nos ambitions :

Les Chambres d'Agriculture et les JA de la région SUD - PACA s'engagent à œuvrer conjointement pour **maintenir le nombre d'actifs en assurant leur installation et en développant la transmission des exploitations avec des projets performants et durables.** En collaboration avec les représentants des pouvoirs publics, des collectivités territoriales et des filières économiques, ils encourageront la réalisation de **projets d'installation qui répondent aux enjeux de transition économique, sociétale et climatique de l'agriculture et créent de la valeur dans les territoires.**

Le réseau des Chambres d'Agriculture :

Les Chambres d'Agriculture de SUD - PACA contribuent à l'amélioration de la performance économique, sociale et environnementale des exploitations agricoles et de leurs filières. Elles accompagnent, dans les territoires, la démarche entrepreneuriale et responsable des agriculteurs ainsi que la création d'entreprise et le développement de l'emploi.

Elles assurent une fonction de représentation auprès des pouvoirs publics et des collectivités territoriales. Elles contribuent par les services qu'elles mettent en place, au développement durable des territoires ruraux et des entreprises agricoles, à la préservation et à la valorisation des ressources naturelles, à la réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et à la lutte contre le changement climatique.

Trois domaines d'intervention

1^{er} - Accompagner la transmission pour installer :

- Affirmer la gouvernance régionale des activités installation - transmission dans le cadre du Comité d'Orientation Régional Transmission - Installation de la CRA « présidé par un membre du bureau de la CRA représentant JA-PACA » afin de renforcer la coordination ainsi que la complémentarité des actions mises en œuvre par les différents partenaires et en réaliser un pilotage dynamique.
- Rénover et compléter les dispositifs aidés à l'installation et à la transmission « fonds d'accompagnement à la succession et à la transmission, stage test installation / transmission... »,
- Organiser régionalement une mission installation et transmission rationnelle et efficiente qui apporte de la valeur ajoutée « harmonisation des pratiques départementales, partage d'expériences, mutualisation de moyens d'intervention : Forums, PAI, 21 heures, CEPPP, études économiques, PAT et renforcement des moyens d'intervention »,
- Repérer, sensibiliser et accompagner les 5000 agriculteurs susceptibles de transmettre leur exploitation d'ici 2026, pour préparer l'installation d'un nouvel agriculteur « actions de repérage territoriales, filières, valorisation des DICA ».

2^{ème} - S'adapter à un public en évolution (vieillesse, hors cadre familial) et reconquérir tous les publics :

- Répondre aux attentes de tous les profils de porteurs de projets, accompagner tous les projets d'installation, vers des systèmes durables et rentables, en particulier les « hors cadre familial »: A l'identique du dispositif pour les candidats à l'installation, proposer à l'ensemble des porteurs d'idées un accompagnement qui réunit information, formation et conseil technico-économique,
- Produire les références économiques utiles notamment sur les projets dits atypiques,

3^{ème} - Accompagner dans la durée les projets d'entreprise et les cédants :

- Déployer une offre de suivi post-installation « administratif, économique et technique » pour tous les nouveaux installés,
- Proposer un accompagnement personnalisé aux cédants : formation transmission, diagnostic de transmission, appui à la recherche d'un repreneur.

